Les actions de prevention en Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP)

Types d'actions autour de 7 thématiques ACI et 5 complémentaires :

ACI

1. Action en faveur d'une amélioration de la couverture vaccinale
2. Surpoids et obésité chez les enfants
3. Prévention du suicide
4. Prévention périnatale
5. Education thérapeutique (hors programme)
6. Souffrance psychique et conduite addictive chez les 12/25 ans
7. Prévention spécifique en direction des personnes âgées (hors Ateliers Bonjour)

FEMASCO (délégation de FIR de l'ARS)

8. Santé des jeunes
9. Addictions
10. Nutrition (alimentation et activité physique)
11. Dépistages des cancers
12. Santé environnement

- La promotion de missions de santé publique (valorisées en dehors des dotations FIR)

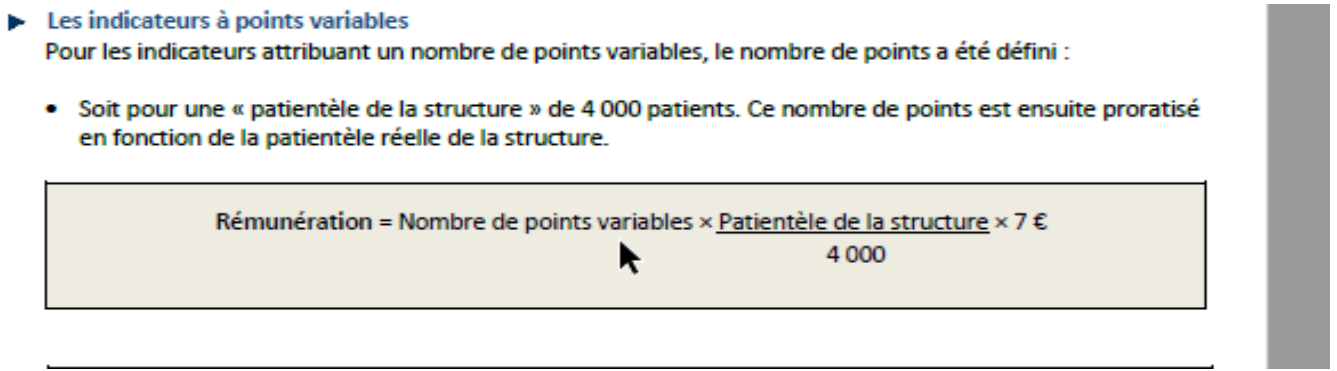
1. **ACTION EN FAVEUR D'UNE AMÉLIORATION DE LA COUVERTURE VACCINALE.**
2. **SURPOIDS ET OBÉSITÉ CHEZ LES ENFANTS.**
3. **PRÉVENTION DU SUICIDE.**
4. **EDUCATION THÉRAPEUTIQUE – ETP (SOUS RÉSERVE QU'UN DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ SOIT FORMÉ À L'ETP OU D'UN DOSSIER AUPRÈS DE L'ARS)**
5. **PRÉVENTION SPÉCIFIQUE EN DIRECTION DES PERSONNES ÂGÉES**
6. **PRÉVENTION PÉRINATALE**
7. **SOUFFRANCE PSYCHIQUE ET CONDUITES ADDICTIVES CHEZ LES ADOLESCENTS DE 12 A 25 ANS**

➔ Choix de deux missions lors de la contractualisation de l'ACI

Précisions sur le calcul de l'indicateur :

Il s'agit d'un indicateur variable :

- Seules 2 missions sont valorisées – 350 points par mission soit 700 points au total - Pas de valorisation au-delà de la 2ième mission
- Indicateur proratisé : En fonction de la patientèle - La référence de 4 000 patients constitue l'assiette à partir de laquelle une proration est effectuée si la patientèle de la structure se situe au-dessus ou en dessous de cette assiette.



▶ Les indicateurs à points variables

Pour les indicateurs attribuant un nombre de points variables, le nombre de points a été défini :

- Soit pour une « patientèle de la structure » de 4 000 patients. Ce nombre de points est ensuite proratisé en fonction de la patientèle réelle de la structure.

$$\text{Rémunération} = \text{Nombre de points variables} \times \frac{\text{Patientèle de la structure}}{4\,000} \times 7\,€$$

- = valeur du point à 7 € = pour une taille de 4000 patients et 2 missions réalisée = Rémunération de 4 900 €

Si présence d'un IPA : + 200 points fixés pour la réalisation de 2 missions au moins.

- **RAPPEL DES MODALITÉS CONVENTIONNELLES EN CAS DE CHANGEMENT**

Si vous souhaitez vous engager sur des missions de santé publique différente de celle signé au départ dans l'ACI, il convient d'en informer la CPAM avant sa mise en œuvre pour la contractualisation d'un avenant.

Une fiche spécifique est à votre disposition pour le retour des actions menées et l'avenant est à renvoyer à l'adresse suivante :

rps.cpam-doubs@assurance-maladie.fr

Pour chacune de ces 7 missions, une fiche de cadrage existe pour vous guider dans le type d'actions à mener

⇒ Les grandes orientations

⇒ Le public prioritaire

⇒ Des exemples d'actions, et un contact thématique à l'ARS

⇒ Des exemples d'indicateurs de suivi

⇒ Des ressources documentaires, des référentiels pour vous accompagner dans la construction du projet

Thème: Actions en faveur d'une amélioration de la couverture vaccinale

Référentiels :

- Stratégie nationale de santé 2018-2022
- Plan national de santé publique 2018-2022 (priorité prévention)
- Stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030 FEUILLE DE ROUTE 2021-2025 et notamment les actions concernant la vaccination contre le papillomavirus et l'hépatite B
- Haut Conseil de la santé publique, avis relatif aux obligations vaccinales des professionnels de santé
- Schéma régional de santé BFC, fiche vaccination p 26-34
- Calendrier des vaccinations et recommandations vaccinales
- Sites internet :
  - solidarites-sante.gouv.fr, dossier vaccinations
  - vaccination-info-service.fr (site grand public et espace pro)
  - semaine-vaccination.fr (plate forme d'échange de la semaine européenne de vaccination)
  - santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/vaccination
  - ameli-sante.fr/grippe-saisonnière
  - ars.bourgogne-franche-comte.sante.fr
  - cpiasbfc.fr

Pour cette thématique les demandes de financement sont à faire en priorité sur l'ACI. En cas d'action nécessitant un financement plus important et supérieur à l'ACI, un financement sur le FIR est possible, à étudier avec la FEMASCO.

Actions à mettre en œuvre :

Toute action coordonnée collective et multi-professionnelle à l'initiative des professionnels de santé de la MSP permettant d'améliorer la couverture vaccinale. Plus globalement, il s'agit de positionner les professionnels du 1er recours comme des acteurs majeurs de la prévention et promotion de la santé. Cette action pourra concerner la patientèle de la MSP et associer, dans la mesure du possible, les PS du territoire de proximité en lien avec les CPTS le cas échéant.

Les priorités :

- Promotion de la vaccination obligatoire du nourrisson
- Amélioration de la couverture vaccinale des professionnels de santé pour les vaccins recommandés (grippe, rougeole, coqueluche, varicelle)
- Amélioration de la couverture vaccinale contre la grippe pour les populations cibles
- Amélioration de la couverture vaccinale contre le papillomavirus
- Promotion et réalisation du rattrapage des vaccinations en particulier pour les enfants et adolescents (hépatite B, ROR, méningocoque C, HPV)

Exemples d'actions (liste non exhaustive) :

- Enquête/étude sur le taux de couverture vaccinale pour un ou plusieurs vaccins du calendrier
- Action ciblée sur une vaccination ou plus globale pour promouvoir le calendrier vaccinal
- Information, sensibilisation de la patientèle et/ou de la population du territoire (journée ou soirée d'information, affichage dans les locaux…)
- Participation à la semaine européenne de vaccination (SEV) et aux autres campagnes nationales ou régionales (grippe, ROR…)
- Actions de relance de la clientèle non vaccinée à partir du logiciel métier des PS
- Formation des PS, échanges de pratiques
- Actions de promotion de la vaccination en milieu scolaire ou professionnel
- Accueil d'étudiants dans le cadre du service sanitaire

Les partenariats possibles :

- la fédération des maisons de santé (FEMASCO)
- les centres de vaccinations
- l'Assurance maladie
- le Cpias BFC
- Les services de maladies infectieuses des centres hospitaliers (CH, CHU)

Indicateurs (non exhaustif) :

- de résultats :
  - ✓ taux de couverture vaccinale au sein de la patientèle
  - ✓ taux de couverture vaccinale contre la grippe pour les PS
- autres indicateurs (en fonction des actions menées) :
  - ✓ Nombre de personnes touchées par les actions
  - ✓ Nombre et type d'actions de promotion de la vaccination réalisées
  - ✓ Nombre et type de professionnels ayant bénéficié d'une formation
  - ✓ Nombre de relances effectuées et % de vaccinations

Référents thématiques ARS :

Dr Laurent MARIE - Laurianne BRUET, Département Prévention Santé Environnement
ars-bfc-dsp-pse@ars.sante.fr

Exemple de la fiche vaccination

FIR-SP
Fond d'Intervention Régional

Enveloppe régionale annuelle de l'ARS qui vise à financer des actions de prévention et promotion de la santé et bénéficie aux maisons de santé pluridisciplinaires.
Sa gestion est déléguée à la FeMaSCo

Critères de recevabilité	Critères de non recevabilité
- ACI - Bilan action si renouvellement - Thématiques	- Pas de consultation - Pas de double financement ACI - Temps de travail salarié non financé (coordo et Asalée)

+ d'infos :
- Fiches thématiques ARS > https://femasco-bfc.fr/sante-publique.html
- Cécile JEANNEY c.jeanney@femasco-bfc.fr

NOUVEAU CIRCUIT

3 MOMENTS CLÉS POUR LES MISSIONS DE SANTÉ PUBLIQUE

1/ **Une enquête téléphonique** sera organisée **au cours du 1er trimestre de l'année** en cours afin de recenser les missions de santé publique sur lesquelles souhaitent s'engager votre MSP

2/ **Un formulaire** détaillant les axes de l'action sera à retourner par vos soins par mail à : rps.cpam-doubs@assurance-maladie.fr au plus tard fin du **1er semestre de l'année en cours** *(sauf si vous avez déjà réalisé la démarche)*

3/ **Bilan en fin d'année Une enquête** sera à retourner après la réalisation de l'action par mail à : rps.cpam-doubs@assurance-maladie.fr au plus tard pour **le 15 janvier de l'année suivante**

→ Plusieurs **Réunions concertées ARS / CPAM / FeMaSCo** pour valider les orientations choisies et échanges avec les MSP

→ Retrouvez l'ensemble de ces informations et formulaire sur le site infoPS – Rubrique MSP : https://extranet.infocpam.fr/infops/category/msp/

MISSION DE SANTE PUBLIQUE 2023

Thème : (choisissez le thème parmi la liste suivante)	
Cible :	
Date/Période de l'action :	
DESCRIPTION DE L'ACTION	
Contexte : besoins du territoire, données statistiques, enquête questionnaire auprès de la patientèle,…	
Objectif général de l'action	
Descriptif de l'action :	
INTERVENANTS	
Professionnels de santé de la MSP intervenant :	
Intervenants extérieurs (mairie, CCAS, …)	
INDICATEURS DE SUIVI (comment évaluer l'action en fin d'année ?	
Exemple d'indicateurs : - Nombre de patients participants - Nombre d'accompagnement suivis, …	

La fiche de positionnement à remplir en début d'année

Mission de Santé Publique ACI - Evaluation 2023

A compléter par le référent de l'action et/ou l'équipe

Nom de la MSP : .....

Thématique de l'action : .....

Nom du référent de l'action : .....

1 – Action(s) mise(s) en place

• Le(s) format(s) de l'action

☐ Stand ☐ Atelier ☐ Formation ☐ Conférence ☐ Phoning/Invitation ☐ Autre : .....

• L'action était-elle adaptée ? (durée, format, outils…)

☐ Oui ☐ Non ☐ En partie

• Le/les public(s) cible(s) de votre action : .....

• Dans l'ensemble, les participants vous ont semblé :

☐ Très satisfaits ☐ Satisfaits ☐ Peu satisfaits ☐ Pas du tout satisfaits

2 – Suivi des indicateurs

Nom de l'indicateur *Reporter les indicateurs proposé dans la fiche action*	Résultat final	Atteint Oui / Non / partiellement
- - -		

+3 – Satisfaction

Selon l'équipe, quels sont-les :	
+ Points forts de l'action	+ Points à améliorer

Observations : .....

• 4 – Poursuite de l'action

Quelles suites allez-vous donner à la thématique choisie pour que votre patientèle puisse

☐ Réalisation de la même action en prenant en compte les points à améliorer

☐ Thématique portée sous un autre format pour cibler autrement la patientèle

☐ Intégration d'un programme national sur la thématique (ex : Mission Retrouve Ton Cap)

☐ Abandon de la thématique car ne concerne finalement plus ou pas notre patientèle

La fiche d'évaluation de la mission santé publique ACI de fin d'année

DES APPELS A PROJETS SUR DES THÉMATIQUES DE SANTÉ PUBLIQUE

Des thématiques différentes de l'accord conventionnel interprofessionnel
R**evues annuellement** par la Caisse nationale en fonction des priorités de santé publique

Plusieurs thématiques de santé :

- Dépistage des cancers
- Vaccination
- Vie affective et Sexuelle
- Mois Sans Tabac



Afin de préparer les Appels à Projets, l'ensemble des informations, les cahiers des charges sont disponibles :
https://extranet.infocpam.fr/partenaires

LES DIFFÉRENTS FINANCEMENTS

Thèmes	ACI	FNPEIS	FIR Enveloppe de l'ARS déléguée à la FeMaSCo	Autres Financements	Remarques
Vaccination	Tous vaccins sauf Covid	Grippe (± Covid)	Tous vaccins		
Surpoids chez l'enfant			Fiche action passeport forme	Mission Retrouve Ton CAP via la CPAM RePPOP	MRTC : Bilan APA, nutrition et psy + séances psy et ou diét RePPOP : consultation psy et diét + passeport forme (APA)
Prévention du suicide		Formation PSSM (Premiers Secours en Santé Mentale)			
Prévention périnatale			Fiche action gym poussette		GymPoussette : ateliers de 6 séances pour les femmes en post-partum avec leur enfant (AP + théorie) Ateliers parentalité : modèle de la MSP de Baume les dames disponible pour les équipes
ETP				FIR ARS Dépôt programme ETP	
Souffrances psy et addiction (ttes addictions) 16-30 ans					
Personnes Agées	PAERPA en remplacement de l'action de santé publique		Possible si autres formats que ateliers collectifs (type Atelier Bons'Jours)	Conférence des financeurs : appel à projet annuel départemental	FeMaSCo propose une réponse commune sur les départements 70, 39 sous la forme d'atelier collectifs de 5 à 10 séances
Santé sexuelle moins de 26 ans		Programme contraception - 26 Dépistage MST Informations IST			co-financement FIR au besoin.
Bucco-dentaire		Spectacle de marionnettes / ateliers / 3 ans Spectacle de marionnettes / QUIZZ / Dépistage dentiste / 6 ans Escape game / séance pédagogique / 9-12 ans Escape game / séance pédagogique / 15-24ans			
MST		Ateliers collectifs en établissements scolaire ou institution	En complément du FNPEIS pour les actions de type stand		Sur la base du co-financement FIR et FNPEIS pour les actions de dépistages organisés
Santé des jeunes					
Addiction					
Nutrition			Fiche action PASS (avec le réseau sport santé)		
Dépistage des cancers		Dépistages organisés	Ensemble des dépistages des cancers	MSA co-financement action de dépistage des cancers cutanés	Sur la base du co-financement FIR et FNPEIS pour les actions de dépistages organisés
Santé environnement			Toutes thématiques Fiches action Fresque du climat		

VOS CONTACTS

Florine NEGRI

Référent des Organisations Coordonnées

florine.negri@assurance-maladie.fr

Justine BOZZOLI

Chargée de mission de l'organisation du système de soins

justine.bozzoli@assurance-maladie.fr

Nathalie THOMASSET

Responsable adjointe Promotion de la Santé

prevention.cpam-doubs@assurance-maladie.fr

Cécile JEANNEY

Chargée de projets santé publique

c.jeanney@femasco-bfc.fr

Hélène CAIRE

Référente Exercice Coordonné ARS DT 25

helene.caire@ars.sante.fr

ARS-BFC-DCPT-DD25@ars.sante.fr